

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Marne

Envoyé en préfecture le 18/11/2022  
Recu en préfecture le 18/11/2022  
Affiché le  
ID : 051-215102906-20221118-20221014\_DE\_75-DE  
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
**N° 20221114-DE-75**  
Commune de Jussecourt-Minecourt

Nombre de Membres		
Membre en exercice	Présents	Votants
09	06	09

Date de convocation  
10 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **14 novembre 2022** à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le **10 novembre 2022**, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Vivianne WIRBEL, Maire.

**Présents** : Vivianne WIRBEL, Jean Paul DENIS, Jacky DIMNET, Clément ROLLOT, Cédric WALIGUNDA, Claudine MACHAL.

**Absents avec procurations** :  
Damien SIMONNET à Clément ROLLOT  
Christophe MUNIER à Vivianne WIRBEL  
Maria PAIVA à Claudine MACHAL

**Secrétaire de séance** : Jean-Paul DENIS

**Délibération n°20221114-DE-75**

**Objet** : Acceptation de l'incorporation des biens de l'association foncière dans le patrimoine de la commune

Mme le Maire indique aux membres du Conseil Municipal avoir reçu un courriel, en date du 13 octobre 2022, du Pôle Départemental des Associations syndicales de Propriétaires lui notifiant qu'il serait bon de procéder à la dissolution de l'association foncière avec reprise de l'actif et du passif ainsi que des chemins par la commune. Cette association n'ayant effectuée aucun budget ni opération depuis 2014.

M. ROLLOT indique avoir effectué des démarches auprès de la sous-préfecture d'Eprenay pour la reprise de l'AFR et qu'il est donc bon de mettre ce dossier en suspens.

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré**, décide à l'unanimité de :

- Mettre en suspens le dossier

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 17 novembre 2022.

*Le secrétaire de séance*



Le maire,  
Vivianne WIRBEL

